

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET  
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL  
CELLULE D'EXECUTION DU PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL  
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) CHARGE DE LA  
SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE  
D'ATTENTE ET ZONES DE PASSAGE ET CONTRÔLE DOCUMENTAIRE AU BEACH  
NGOBILA A KINSHASA  
No du Don : H-5950  
Référence : AMI N° 284/PTM/CEPTM-UPK/C/LDWM/PM/RMAL/2014  
Date de publication : 23 Janvier 2014**

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un don de l'Association Internationale de Développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un consultant (bureau d'études) devant assurer la surveillance et contrôle des travaux d'aménagement d'une salle d'attente et zones de passage et contrôle documentaire au Beach Ngobila à Kinshasa.

Les services de consultant (« Services ») comprennent notamment la réalisation entre autres des tâches ci-après:

- ✓ Approuver le programme des travaux que l'Entrepreneur soumettra à la CEPTM ;
- ✓ Approuver les matériaux et/ou équipements avant leur emploi, ainsi que les plans d'exécution des travaux présentés par l'Entrepreneur ;
- ✓ Vérifier et approuver éventuellement les notes de dimensionnement des structures, des circuits électriques, du réseau de tuyauterie et autres parties d'ouvrages présentées par l'Entrepreneur ;
- ✓ Suivre quotidiennement le cahier de chantier tenu par l'Entrepreneur afin d'y signaler les observations et remarques ;
- ✓ Mener toutes les tâches habituelles de suivi du chantier et de contrôle de travaux pendant leur réalisation, y compris le contrôle des obligations mentionnées dans les spécifications techniques du contrat de l'entrepreneur ainsi que la préparation des rapports d'exécution et l'approbation des factures de l'entrepreneur.

La Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal, CEPTM, invite les consultants (bureau d'études) admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus et les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution lesdits services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte des candidats devant poursuivre le processus de sélection sont :

- ✓ Justifier d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans le domaine de génie civil ou bâtiments et travaux publics (30 points) ;
- ✓ Avoir réalisé au moins trois (3) missions similaires durant les cinq (5) dernières années (40 points) ;
- ✓ Etre capable de mobiliser des experts de qualité pour la réalisation de la mission envisagée (30 points).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des

Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition d'octobre 2006 et mise à jour en Mai 2010, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Veuillez noter les dispositions additionnelles suivantes relatives au conflit d'intérêts dans le cadre des Services objet de la présente sollicitation de manifestation d'intérêt : « Les règlements de la Banque exigent des consultants qu'ils fournissent des conseils professionnels, objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances, ils servent avant tout les intérêts de leur client sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure et que lorsqu'ils dispensent leurs avis, ils évitent toute possibilité de conflit avec d'autres activités et avec les intérêts de leur société ».

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous de 09 heures à 16 heures, heure locale de Kinshasa ou consulter le site [www.ceptm.cd](http://www.ceptm.cd)

Les manifestations d'intérêt écrites en française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous, par courrier ou le cas échéant par mail, au plus tard le **07 Février 2014 à 15 heures, heure locale de Kinshasa**, et porter clairement la mention «**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) CHARGE DE LA SURVEILLANCE ET CONTRÔLE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE D'ATTENTE ET ZONES DE PASSAGE ET CONTRÔLE DOCUMENTAIRE AU BEACH NGOBILA A KINSHASA**»

Les candidats intéressés devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.). Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Cellule d'Exécution du Projet de Transport Multimodal (CEPTM)

A l'attention de Monsieur Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA, Coordonnateur  
Rez-de-chaussée de l'immeuble de la SNCC, 17, Avenue du Port, Kinshasa/Gombe, République  
Démocratique du Congo, Tél. : (+243) 998205204 ; (+243) 990283235 ; (+243) 812478006 ;  
(+243) 999986452, Email : [ptmrdct@yahoo.com](mailto:ptmrdct@yahoo.com), [remybanea@yahoo.fr](mailto:remybanea@yahoo.fr), [pmarche@ceptm.cd](mailto:pmarche@ceptm.cd)

Fait à Kinshasa, le 21 Janvier 2014.

Lazare DAKAHUDYNO WAKALE MINADA  
Coordonnateur